

# RESPONSE



Des services adaptés pour lutter contre la violence basée sur le genre à l'encontre des femmes en situation de handicap

## ÉTAT DE L'ART: RÉSULTATS ET CONCLUSIONS

Le rapport **RESPONSE** répond à trois principales questions de recherche:

1. Quels sont les défis auxquels sont confrontées les femmes en situation de handicap victimes de violence basée sur le genre?
2. Quels sont les outils à la disposition des professionnels qui les soutiennent?
3. Quelles sont les réponses institutionnelles existantes et les bonnes pratiques visant à améliorer le soutien aux femmes en situation de handicap?

Cette étude se fonde sur une enquête de réseau à laquelle ont participé **270 personnes**, dont des **femmes en situation de handicap**, des **prestataires de services pour personnes en situation de handicap** et des **prestataires de services issus du milieu ordinaire** (tous les prestataires de services, principalement issus des secteurs de la santé, de l'aide sociale et de la justice, susceptibles de rencontrer des femmes en situation de handicap victimes de violences). L'enquête a été distribuée dans **6 pays**: France, Hongrie, Lituanie, Pologne, Portugal et Espagne.

Les données confirment la **prévalence de la violence basée sur le genre (VBG) contre les femmes en situation de handicap**; 8 femmes en situation de handicap sur 10 ayant participé à l'étude ont été victimes de VBG. Sous le poids de leur traumatisme, beaucoup choisissent de se taire ou de ne parler qu'après une longue période de silence. Celles qui s'expriment racontent surtout des expériences négatives sur la façon dont elles ont été soutenues après leur agression.

L'enquête a également montré qu'il n'y a souvent **pas de suivi ou de soutien adéquat pour les victimes après le signalement d'une agression**, même lorsque l'incident est signalé à la police.



Cofinancé par  
l'Union européenne

Outre l'insuffisance des services de soutien, on constate un **manque d'informations et de moyens d'action**. Par exemple, le numéro d'urgence 112 n'a été mentionné par aucune des personnes interrogées.

Toutefois, le soutien aux victimes va au-delà des obstacles et des difficultés liés à l'aide institutionnelle et aux prestataires de services. En ce qui concerne le soutien personnel qu'elles reçoivent, qui est le plus souvent apporté par des soignants ou des proches, la majorité des répondants se sont déclarés satisfaits.

D'autre part, on trouve les professionnels des prestataires de services pour personnes en situation de handicap et des prestataires de services ordinaires. Ils sont confrontés à des défis communs, notamment lorsqu'il s'agit d'apporter un soutien adéquat aux victimes et de reconnaître la violence à laquelle elles sont confrontées.

Premièrement, les difficultés à soutenir les victimes sont principalement dues à une **formation insuffisante** sur l'accompagnement des femmes en situation de handicap victimes de VBG, à **l'inaccessibilité de services et de ressources spécifiques**, à un **manque de coopération** entre les prestataires de services pour personnes en situation de handicap et les services ordinaires, et à **des procédures juridiques longues**.

Ensuite, les professionnels sont également confrontés à des obstacles liés au manque de reconnaissance de la VBG, tant par la victime que par son environnement personnel ou institutionnel. Par exemple, dans certains cas, la victime a du mal à reconnaître les traitements abusifs et inacceptables qu'elle subit. Il existe également des preuves de 'l'invisibilisation' de la violence par l'environnement personnel et institutionnel de la victime.

Face à ces défis, les groupes cibles ont également suggéré des pistes d'amélioration. L'accent a été mis sur **l'autonomisation des femmes en situation de handicap** et sur **l'appel à davantage de moyens** pour lutter contre la VBG tels qu'une meilleure **formation**, plus de **ressources**, une **sensibilisation accrue**, ainsi que des **actions institutionnelles**.

En définitive, ce rapport est une contribution à l'étude et à la recherche sur ces questions, servant de base à la production d'un Manuel de Formation et de Sensibilisation (Manuel TAR), et de recommandations politiques. L'objectif final est d'améliorer l'accompagnement des femmes en situation de handicap victimes de VBG, et de soutenir la qualité du travail des prestataires de services aux personnes en situation de handicap et des prestataires de services ordinaires.

 [Cliquer ici pour lire l'intégralité du rapport \(en anglais\).](#)